# Quelques illustrations...



Livret Inter'Herbe : des Fourrages de Qualité



Bovins allaitants



L'herbomètre mesure la hauteur de l'herbe, en tenant compte de sa densité.

Avec la participation technique de













Ovins



**Bovins laitiers** 



Bovins allaitants

# PÂTURAGE





### Gestion du Pâturage tournant

Hauteur d'entrée de parcelle : 10 à 13 cm (herbomètre)

Au-delà, la gaine des graminées risque d'être trop développée

→ hauteur de sortie trop haute et apparition de refus

Hauteur de sortie de parcelle : 4,5 à 5,5 cm (herbomètre)

Il faut accepter que : • les vaches meuglent en fin de parcelle (ne pas céder!),

la production de lait chute d'environ 10 à 15%,

sans cela: • les zones de refus s'étendent (fauche obligatoire)

des feuilles consommables sont perdues

• le niveau de la gaine des graminées monte

→ paillasson inconsommable

Temps de repousse : selon les conditions pédoclimatiques, environ trois semaines dans les pratiques générales pour assurer une bonne qualité des repousses

Pâturage bien conduit → *refus* peu importants (10% de la surface)

Ces refus ne seront toutefois jamais consommés! Afin de retrouver de l'herbe de

qualité au cycle suivant : • faucher les refus dès leur appartition

• les broyer s'ils sont peu conséquents

#### Atouts

qualité du fourrage
maîtrise des charges
faible coût

	Type d'animaux	Coefficient UGB	Surface pâturée nécessaire au Printemps	Surface pâturée nécessaire à l'Été - Automne	Surface pâturée nécessaire à l'hiver	
	Vache Laitière	1				
	Vache Allaitante + veau	1				
	Vache Allaitante sans veau	0,85	25 à 35 ares par UGB	45 à 60 ares par UGB		
	Mâle ou génisse < 1 an sevrée	0,3				

45 ares par UGB

Chargement et surface

Sources :

220 ares par

UGB

### Avant le Pâturage

Prévision de Pâturage : important à réaliser sur base de

- planning de pâturage de la saison précédente
- connaissance des atouts/contraintes des parcelles

#### Fertilisation azotée précoce

Dès que la somme des températures (depuis le 01/01) ≥ 250°C. Tenir compte du réchauffement, de la portance des sols et des possibilités de mises à l'herbe.

Objectif: stimuler la pousse (avancement de la mise à l'herbe) et activer le tallage (concurrence vis-à-vis des adventices)

Quantité à raisonner selon les objectifs de chargement

exemple : système intensif → 30 à 50 unités / hectares

## PÂTURAGE

Le bétail prélève lui-même le fourrage en prairie.

La gestion consiste à trouver l'équilibre
entre la production d'herbe
et la consommation du troupeau.

## Pâturage d'automne

Objectif principal: préparation du printemps suivant.

Le respect de quelques règles est indispensables :

- nettoyer les parcelles
- en éliminant toute végétation qui pourrait nuire au tallage hivernal,
  au démarrage de végétation et au tallage au printemps suivant
- éviter le surpâturage
- qui peut affaiblir les graminées et dégrader la prairie, entraînant le développement rapide d'adventices

## Au Printemps

42 ares par UGB

Déprimage: passage rapide du bétail sur toutes les surfaces pour obtenir une repousse homogène de l'herbe et favoriser le tallage.

La date de mise à l'herbe est un compromis entre

la portance des sols

0,6

8,0

0.15

0.05

le climat

Mâle ou génisse

de 1 à 2 ans

Mâle ou génisse

de + 2 ans

**Brebis** 

Agneaux

la hauteur d'herbe (parcelle la plus avancée ≤ 8 cm)

La fermeture du silo doit tenir compte de différents critères :

- couverture des besoins par la croissance journalière de l'herbe
- surface réservée au pâturage (plus conséquente → plus tôt)

Un fourrage conservé de qualité et souple d'utilisation (enrubanné, foin) est une sécurité en cas d'épisode climatique pluvieux ou froid, permettant de fermer le silo de maïs au bon moment et de valoriser le maximum d'herbe sous forme de pâturage.

Retirer des parcelles du circuit de pâturage pour la fauche lorsque la pousse d'herbe est importante (hauteur d'entrée > 15 cm) sous certaines conditions :

- surface résiduelle suffisante pour l'alimentation du troupeau
- faucher rapidement pour la retrouver dès le cycle suivant

## Aspect Économique indicatif

Ébousage

9 à 10 €/ha

Fauche ou broyage des refus 20 à 30 €/ha

Frais d'entretien de clôture 3 €/ha/an